

# L'aurOre boréale



La pièce de théâtre où francophones, autochtones et anglophones ont fraternisé.

## ◆ L'histoire des Franco-Yukonnais: Comme un jardin sur le toit du pays

Alain Grenier

Il y avait longtemps qu'on en parlait, longtemps qu'on le préparait. Le 18 octobre dernier, le rêve devenait réalité. Devant plus de 200 invités francophones, anglophones et autochtones, l'Association franco-yukonnaise a procédé au lancement du premier livre traitant de la présence des francophones au Yukon.

«Nous sommes à bâtir, pour nos enfants, un pays soucieux des droits de ses communautés nationales et notre lancement se devait être l'occasion d'un rapprochement entre Yukonnais de toutes origines» de déclarer la présidente de l'AFY, Florine LeBlanc-Hutchinson.

Intitulé Un jardin sur le toit, le livre publié par l'AFY met d'abord en valeur l'apport des francophones à la dernière frontière canadienne, depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'aux années plus récentes. On y rencontre les premiers francophones à s'être pris d'affection pour cette terre d'adoption, à travers une mise en scène

impliquant personnages réels et fictifs. Au fil des quelque 400 pages, on découvre les traditions léguées par les premiers francophones au pays du Klondike, comme les gigues et les danses de can-can. Le roman historique est doublé d'une traduction anglaise. Le tout est suivi, en seconde partie, d'un album communautaire présentant quelques uns des francophones établis aux quatre coins du Yukon.

Présenté sous une forme théâtrale où se mêlaient discours, chants, danses traditionnelles canadiennes et autochtones, le lancement en a mis plein la vue à un auditoire captivé, une heure durant.

Pas moins d'une centaine de bénévoles ont consacré presque autant d'heures à l'organisation de cette soirée unique. La préparation de cette pièce de théâtre représentait plusieurs défis de taille. C'est que la soirée, on le sait, devait se dérouler à la fois en français et en anglais afin de permettre un véritable échange entre francophones et anglophones. Il fallait cependant éviter la lour-

deur des répétitions, ce que l'équipe théâtrale a fort bien réussi. La metteuse en scène de réputation, Arlin MacFarlane, s'est d'ailleurs dite ravie de l'expérience que lui a procuré la direction du spectacle. Elle-même anglophone, le travail avec une équipe largement dominée par des francophones n'a pas été un problème. «J'ai été frappée par le fait que la langue ne soit pas une barrière à la communication» d'affirmer Mme MacFarlane. «Une langue», devait-elle ajouter, «c'est plus que seulement des mots. C'est un véhicule pour l'histoire, les traditions et la culture d'un peuple.»

Le projet de livre d'histoire a vu le jour il y a deux ans lorsque le gouvernement territorial a adopté sa Loi sur les langues, cette loi même qui entraînera l'arrivée des services en français le 1er janvier 1993. «On nous donne les services en français et on voulait montrer que cela est légitime parce que nous sommes arrivés au Yukon avec les premiers Blancs»

suite p. 2

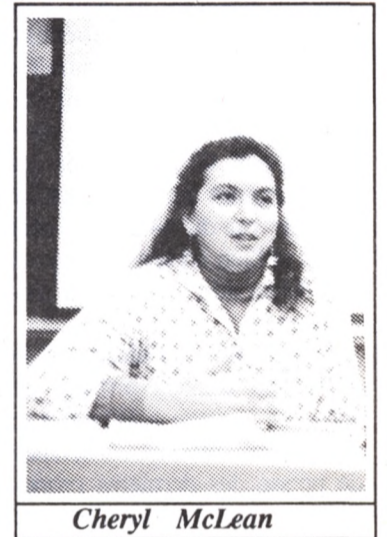
## ◆ Reportage Nos revendications avant tout - Les Premières nations

Cécile Girard

Lorsque nos revendications seront réglées, nous serons prêts à travailler avec d'autres groupes». C'est ce qu'a déclaré Mme Cheryl McLean, directrice des programmes au CYI (Council for Yukon Indians), invitée dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de l'Association franco-yukonnaise, à donner ses vues sur une ébauche de politique de relations communautaires, élaborée par l'organisme. Dans un témoignage vibrant, cette dernière a expliqué pourquoi il était parfois difficile de travailler de concert avec le CYI. «Vos buts sont nobles et vous accordez beaucoup de mérite aux gens des Premières Nations mais nous avons des problèmes sérieux à régler. Nous ne pouvons diluer nos énergies». Continuant sur le même ton, Mme McLean a expliqué que les ressources humaines disponibles ne permettaient pas de s'attaquer à d'autres sujets que celui des revendications territoriales.

«Nous sommes ici depuis des temps immémoriaux et nous ne pouvons souscrire à la thèse que le Canada n'a que deux nations fondatrices. Il n'y a jamais eu de guerres et nous n'avons aucune obligation de partager nos terres... Le fédéral devra un jour le reconnaître» a-t-elle continué d'une voix où l'émotion était contenue. «Nous ne faisons pas partie de la mosaïque culturelle; nous sommes les premiers arrivés» a-t-elle confié à l'assistance.

Faisant référence aux nombreux problèmes sociaux auxquels sont confrontés les gens des Premières nations l'invitée a expliqué que la conjoncture n'était pas la même pour les autochtones et les francophones. Elle a ensuite touché un événement douloureux du passé canadien récent: «Lorsque je pense à Oka ou encore à la



Cheryl McLean

Baie James, je dois me retenir afin de ne pas généraliser et garder mon esprit ouvert». L'aveu de son inconfort devant un groupe de francophones, a fait réfléchir plus d'un membre de l'auditoire. «Étant de passage au Québec cet été-là, je vous avoue avoir eu peur. On nous a conseillé de camoufler les indices culturels qui pouvaient révéler notre appartenance. Oka est une cicatrice que nous n'oublierons jamais» a-t-elle conclu.

Une période de questions a suivi l'exposé de Cheryl McLean.

«Comment percevez-vous le fait que les francophones aient leur propre école homogène?» a interrogé Pierre Laroche, directeur général de l'AFY. «Nous sommes heureux pour vous, mais aussi un peu envieux» a répondu l'invitée. Pour l'instant nous n'avons pas les habiletés afin d'instaurer nos propres écoles mais cela demeure notre responsabilité. Nous ferons de même lorsque nous serons prêts» a-t-elle affirmé. Michelle Dumas, Franco-yukonnaise de longue date, résidant à Teslin, a pour sa part déclaré que le fait de vivre plus près des autochtones l'aidait grandement à mieux les connaître et les comprendre. «Au Québec personne ne vit près des Autochtones» a-t-elle

suite p. 2

## ◆Reportage

**SELON RAYMOND BISSON LE FAIT FRANÇAIS EST LÀ POUR DEMEURER!**

Alain Grenier

(WHITEHORSE) - Que le Québec se sépare ou non, «les francophones [du Canada] vont continuer d'exister».

Voilà la mise en garde qu'a lancé le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC), Raymond Bisson, à la presse yukonnaise en octobre dernier. M. Bisson a clairement indiqué à la presse anglophone que le fait français au Canada était là pour demeurer, rappelant que les Acadiens s'étaient installés en Amérique bien avant les Québécois. «Nous devons reconnaître [advenant la séparation du Québec] que nous vivons dans un Canada différent mais les communautés francophones de l'Acadie ou du Manitoba sont fortes et bien ancrées et ne vont pas disparaître du jour au lendemain.»

Le nouveau président de la FCFA du Canada profitait de son bref passage à Whitehorse pour commenter, en conférence de presse, les dernières propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral. M. Bisson juge les offres d'Ottawa intéressantes puisqu'elles confirment le principe de la dualité linguistique et l'importance du régime des droits linguistiques comme piliers fondamentaux de notre identité nationale.

Le projet de réformes soulève tout de même certaines préoccupations. Le président Bisson s'inquiète notamment du fait que la promotion de la dualité linguistique - une clause très importante pour le développement des communautés francophones et acadienne du Canada - ne soit pas inscrite dans les propositions. «La signature d'ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces, dans le domaine de la culture, nous inquiète si les caractéristiques fondamentales du Canada n'ont pas préséance sur ces accords» fait-il observer. Le respect des caractéris-

tiques fondamentale devrait, toujours selon Raymond Bisson, accompagner tout genre d'accord.

La FCFA du Canada se dit cependant heureuse de constater qu'Ottawa entend conserver ses pouvoirs dans le domaine des communications par le maintien d'institutions nationales comme, par exemple, la Société Radio-Canada, l'Office national du film et plusieurs autres.

Interrogés par les journalistes sur les conséquences directes d'un départ éventuel du Québec, le numéro un de la fédération nationale s'est fait plus rassurant et optimiste: «On ne se connaît pas d'une région à l'autre. Nous avons beaucoup de choses en commun mais nous nous connaissons mal. Je suis certain que les Canadiens ne veulent pas vraiment voir le Québec partir».

M. Bisson a aussi recommandé que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens se mettent à table «pour travailler dans un esprit de collaboration afin de donner au Canada une orientation nouvelle qui répondra aux aspirations des peuples qui le composent». Le président a tenu à rappeler que la FCFA du Canada avait reconnu l'existence de trois communautés nationales, c'est à dire, autochtone, francophone et anglophone, toutes trois de nature pluraliste. «Nous croyons que cette reconnaissance doit se refléter dans les institutions fédérales, provinciales et territoriales de façon à ce que ces communautés puissent jouir de chances et d'opportunités capables de répondre à leurs aspirations spécifiques».

Il a ensuite fait remarquer que si les provinces et territoires doivent reconnaître leurs propres communautés francophones, il est bien évident que ce sont les francophones qui doivent déterminer leurs propres besoins et les manifester

auprès du gouvernement.

La présidente de l'Association franco-yukonnaise, Florine LeBlanc-Hutchinson, a affirmé pour sa part que l'Association locale désirait maintenant prendre une certaine distance face au dossier constitutionnel. «Nous reconnaissons l'importance de l'enjeu politique», de concéder la présidente, «mais nous devons aussi assurer le développement de notre communauté, parfois paralysée parce que nous devons investir tant d'efforts dans un débat constitutionnel trop souvent stérile».

Raymond Bisson était de passage à Whitehorse pour participer à la 12e Assemblée générale annuelle de l'AFY ainsi qu'au lancement du premier livre traitant de l'histoire des Franco-Yukonnais. La Fédération entend participer activement au processus de réforme constitutionnelle qui s'est amorcé avec le dépôt des dernières propositions du gouvernement fédéral en septembre dernier.

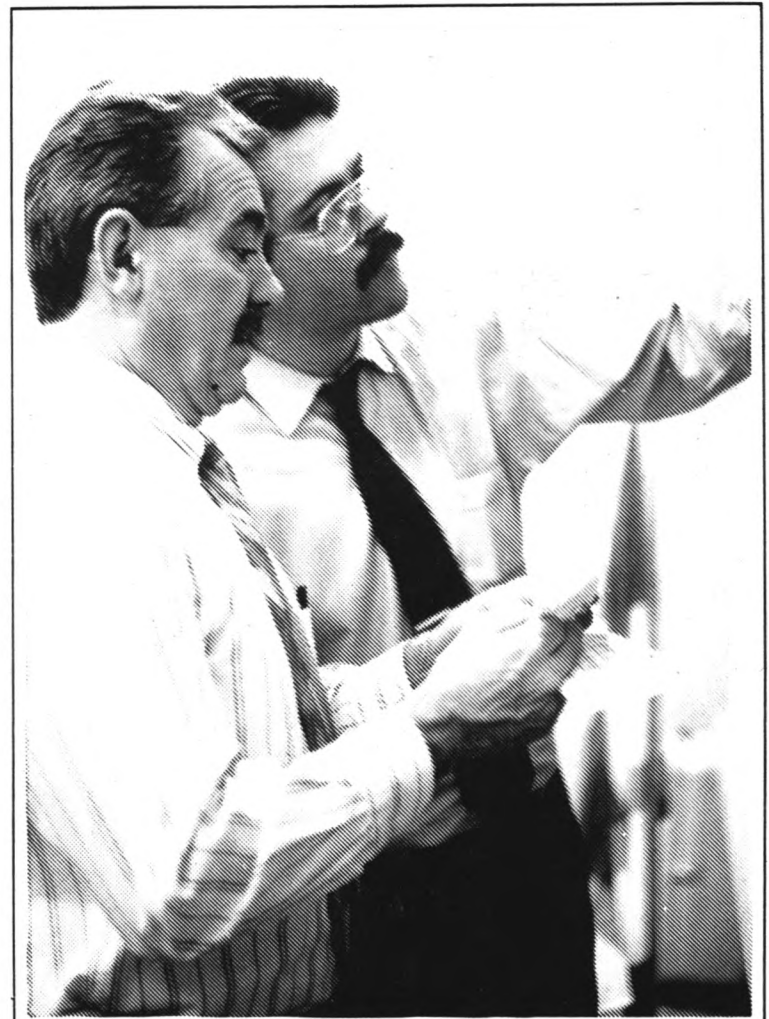
**Suite****Lancement**

de commenter Jeanne Beaudoin, ex-présidente de l'Association.

Pour Cécile Girard, l'une des deux auteures du roman, le lancement marquait la fin de deux longues années d'efforts. «Un jardin sur le toit c'est un véritable trophée à la francophonie du nord et tous ceux qui contribuent à son développement et sa défense» nous a-t-elle confié. «Avec ce livre, nous entrons tous un peu dans l'histoire» de poursuivre la nouvelle auteure. «Quoi qu'on dise ou que l'on fasse, le fait français au Yukon est bien présent et le livre est une autre façon d'en témoigner».

Un jardin sur le toit a nécessité un an de recherche historiques, effectuées par l'historienne Renée Laroche, et une année de rédaction.

Les auteures expliquent avoir choisi le modèle du roman qui permet une approche plus simple qu'un ouvrage his-



M. Raymond Bisson et Sylvio Morin

torique de type encyclopédie, plus détaillé mais moins alléchant pour le grand public.

Le livre, est maintenant en vente à Dawson et Whitehorse au coût de 19.95\$. Les participants à l'album communautaire ont droit à une copie gratuite. Quant aux membres de l'AFY, ils peuvent mettre la main sur le roman pour la somme de 12\$, en passant à l'AFY.

Mentionnons enfin que la presse anglophone, présente à l'événement, n'a pas manqué de saluer la francophonie yukonnaise, mettant en valeur le fait qu'aussi reculée puisse-t-elle se trouver des grandes communautés de langue française, la petite collectivité francophone du Yukon s'épanouit un peu plus chaque année. Cela en a fait dire à plus d'un que le titre du livre résume tout: «Un jardin sur le toit, c'est l'histoire d'une des plus belles réussites du pays, comme un chapeau sur le toit du Canada!»

**Suite  
McLean**

fait remarquer.

En deuxième lieu, un représentant de la communauté ukrainienne a aussi exposé ses vues sur la politique proposée. Gordon Yakimov, membre de Provista, association vouée à l'avancement des Ukrainiens, n'a pas caché son admiration pour l'infrastructure de l'AFY. Provista comptait 80 membres en 1985. Cet organisme fait toutefois face au problème commun à beaucoup d'associations sans but lucratif: l'épuisement des bénévoles. M. Yakimov s'est dit heureux qu'un professeur parlant la langue ukrainienne ait été engagé par le ministère de l'éducation, même si ce dernier est affecté à la région de Old Crow!

En après-midi les membres de l'Association franco-yukonnaise ont élu un nouveau bureau de direction. Celui-ci se compose de Florine LeBlanc-Hutchinson, à la présidence, Lise Peace à la vice-présidence aux affaires administratives, Hélène Saint-Onge, directrice au socio-culturel, Louise Girard à la trésorerie, Robert Nantel, directeur des affaires administratives, Christian Gill, directeur aux communications et Jean-François Blouin, directeur à l'économie.

**CRTC**

Décision

Canada

Décision 91-826. **Television Northern Canada Incorporated**, Iqaluit (T.-N.-O.). **APPROUVÉ** - Licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'un réseau de télédiffusion dans le Grand Nord canadien afin de diffuser des émissions culturelles, sociales, politiques et éducatives destinées principalement aux peuples autochtones du Nord. La licence expirera le 31 août 1998. **APPROUVÉ** - Acquisition de l'actif des entreprises de distribution Holman Island, Pelly Bay et Spence Bay (T.-N.-O.) de l'Inuit Broadcasting Corporation. **APPROUVÉ** - Demandes visant l'exploitation d'une entreprise de distribution composée d'émetteurs qui desserviront des collectivités aux Territoires du Nord-Ouest, Québec, Terre-Neuve/Labrador et Territoire du Yukon, afin de distribuer la programmation du réseau de TVNC, expirant le 31 août 1998. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC; dans les bibliothèques de références; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.»



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**Lorne Mountain Electrical Services**

Promoteur d'énergies douces  
Système d'énergie alternative

Distributeur agréé  
pour Sotek Solar Energy Ltd.  
Appelez Bob Tate au 667-7192

## Éditorial

# D'une tempête à l'autre

**L**a saison hivernale a commencé en catastrophe. Déjà des accidents sérieux ont causé des décès ou de sérieuses blessures. Du nombre de ces accidents, certains auraient pu être évités. La froide réalité des conditions de la route ne calme pas la fureur, voire la folie de plusieurs automobilistes.

Au centre-ville, les rues mal déblayées nous rappellent implacablement notre spécificité dans ce qu'elle a parfois de saugrenue... «Incroyable, qu'est-ce qu'ils font à la voirie!» Année après année, tempête après tempête, les services de la voirie arguent encore et toujours qu'il est difficile de s'ajuster aux caprices de Dame Nature. La première tempête de neige surprend encore tout le monde... pourtant, considérant notre situation géographique cela devrait moins nous surprendre que si nous habitions les tropiques.

A Riverdale, le boulevard Lewes ferait concurrence à la patinoire municipale s'il y en avait une.... Espérons que les tout-petits qui traversent ces intersections périlleuses ont de la sagesse en réserve car ils en auront besoin, l'hiver est long. Sur

la route de l'Alaska ce n'est sûrement pas plus drôle qu'en ville. À la queue leu leu, le nez collé sur le pare-choc de leur voisin certains conducteurs se moquent du pavé tapissé de plaques de glace meurtrières. Complètement aveuglés, dans un nuage de neige tourbillonnant, ils ne réalisent pas l'ampleur de leur imprudence et attendent une occasion qui ne présente jamais assez vite. Ils se décident généralement à dépasser dans une courbe.

D'autres joyeux lurons débouchant de voies secondaires, que nous ne nommerons pas- mais qui sont situées au sud de Whitehorse- se précipitent sur la route principale en ne laissant aucune marge de manoeuvre à ceux ou celles qui y voyageant déjà. Il y a toutefois du progrès puisqu'il n'y a pas si longtemps-une décennie à peine- (le Yukon ayant été le dernier coin du pays à légiférer sur la consommation d'alcool au volant) beaucoup d'automobilistes effectuaient ces manoeuvres une bière entre les jambes!!!

L'hiver est là bien que le calendrier affirme que c'est encore l'automne, redoublons de prudence et de courtoisie au volant, c'est la seule façon de s'assurer d'être encore là au printemps!

Cécile Girard

## L'Aurore boréale

L'Aurore boréale est publiée par l'Association franco-yukonnaise. Les demandes d'abonnements, les avis de changements d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante:

L'Aurore boréale  
C. P. 5205, Whitehorse  
Yukon, Y1A 4Z1  
Tél.: (403) 667-2931 Fax: (403) 668-3511

Le journal est un mensuel qui publie le troisième vendredi du mois et son tirage est 1 000 exemplaires.

Il n'y a pas de publication en juillet.

L'Aurore est membre de l'Association de la presse francophone  
Directrice: Cécile Girard

Les journalistes et correspondants au journal sont bénévoles. Les textes, articles et rubriques publiés dans nos pages, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Correspondant à Ottawa: Yves Lusignan

La publication de ce journal est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

## Courrier

### Respecter la loi

*N.D.L.R. Nous publions une lettre que le président de l'Association de la presse francophone a fait parvenir au ministre des affaires constitutionnelles, Joe Clark pour aviser celui-ci de respecter la Loi sur les langues officielles dans ses communications avec les Canadiens des communautés francophones.*

Monsieur le ministre, Le gouvernement canadien a entrepris, suite à l'annonce des offres constitutionnelles de septembre une vaste consultation à l'échelle du pays pour connaître l'opinion de la population afin de «bâtir ensemble l'avenir du Canada».

Tous les Canadiens, francophones et anglophones auront la possibilité de donner leur opinion sur les propositions fédérales. Encore faut-il qu'on les informe dans leur langue. Ce qui n'est malheureusement pas le cas dans le moment.

La semaine du 7 octobre dernier, plusieurs citoyens de langue anglaise ont eu la chance d'être prévenus à l'avance de la distribution d'une brochure à domicile par l'intermédiaire d'une annonce publicitaire inti-

tulée «Coming soon». Les citoyens francophones qui n'habitent pas le Québec n'ont pas eu droit à cette communication dans leur langue.

En effet, votre ministère n'a aucunement respecté l'article 30 de la Loi sur les langues officielles en choisissant de ne pas communiquer en français avec les communautés francophones et acadiennes par l'intermédiaire de leur presse écrite.

Comment cette situation doit-elle être interprétée? Est-ce un oubli? Une erreur? Une façon délibérée de faire comprendre aux francophones en milieu minoritaire qu'ils sont des citoyens de seconde zone et qu'ils doivent lire dans la langue de la majorité afin de participer à un débat crucial pour l'avenir de la nation?

Cet oubli est selon nous très grave. Nous espérons que vous nous exprimerez l'assurance qu'une telle situation ne se reproduira plus à l'avenir. Il y va du respect et de la pleine reconnaissance du droit des citoyens de nos communautés à recevoir une communication dans leur langue de la part du Gouvernement canadien et de

ses institutions.

Vous trouverez ci-joint un exemple de la publicité qui a paru dans les quotidiens anglophones du pays. Cette annonce, diffusée dans le *Leader Post* de Regina aurait du faire l'objet d'une équivalence dans le journal provincial L'Eau vive.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président  
Roger Duplantie

### Salutations

Salut aux francophones yukonnais,

Félicitations pour votre dynamisme. Saluez nos amis Yann Herry et Hélène Saint-Onge pour nous... On a bien apprécié notre visite à Whitehorse cet été.

Passez un bon hiver et gardez le soleil dans le fond de vos coeurs.

Que le Seigneur vous bénisse.

Serge et Monique Drouin  
Colombie-Britannique

### Les lettres à l'éditeur sont les bienvenues!

Toutefois pour être considérées dans la chronique du courrier les lettres devront être dûment signées et inclure l'adresse du signataire. La rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de la raccourcir ou en corriger l'orthographe.

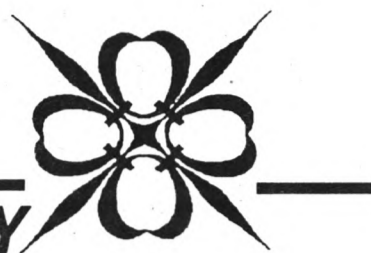
L'Aurore boréale n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

Spécial de Noël  
de  
«Rencontres»

Le 22 décembre  
à 18 h 05

# Fenêtre ouverte

## SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFY



### Mot de la présidente

Flo LeBlanc-Hutchinson

Chers membres de la communauté francophone, C'est avec une grande fierté que je viens d'être élue au poste de présidente de l'Association franco-yukonnaise. Je suis touchée de la confiance que vous m'accordez et c'est avec plaisir et détermination que je compte relever les défis que l'avenir nous réserve.

J'étais la semaine dernière à Ottawa pour une rencontre avec les représentants de la francophonie canadienne. Je suis heureuse de pouvoir vous dire que nous nous sommes tous mis d'accord sur ce que nous souhaitons obtenir dans le débat constitutionnel actuel.

La situation actuelle du pays est sérieuse et mérite que chacun et chacune de nous contribue à la limite de ses moyens. Vous pouvez être assurés que nous allons faire en sorte que les francophones du Yukon donnent leur maximum.

En ce sens, je voudrais féliciter le conseil d'administration de La Garderie pour avoir entrepris une corvée communautaire afin d'agrandir leur lieu. L'esprit d'entraide qui accompagne cette démarche fait partie de nos traditions et notre culture. Je suis convaincue que c'est le même esprit qui anime un autre groupe de la communauté qui vient de refaire le toit de la maison d'une de nos familles. Félicitations pour votre belle initiative!

Le thème de l'Assemblée générale annuelle était: «Grandir ensemble et en harmonie». Nous connaissons des difficultés certaines à travailler ensemble dans le dossier de l'éducation. Il nous faut rebâtir des ponts afin de pouvoir joindre nos efforts qui devraient être regroupés si nous voulons entreprendre de grandes corvées. Je vous invite tous à ne pas ménager vos efforts en ce sens. Enfin, j'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter toutes celles et ceux qui ont contribué au lancement du livre «Un jardin sur le toit». Je suis très contente que ce spectacle puisse être représenté dans le cadre de la Semaine culturelle.

### Communication et économie

Alain Grenier

Depuis le début de l'automne, nous réalisons chaque mois une entrevue radiophonique sur invitation de la station de Radio-Canada à Windsor. Les responsables de l'émission «Contact» désirent ainsi faire connaître notre belle francophonie aux auditeurs ontariens. Les entrevues portent sur nos activités et la vie française au Yukon. Selon les commentaires reçus, nous suscitons beaucoup d'intérêt en Ontario. C'est bien agréable pour nous!

Dans un tout autre domaine, l'agrandissement de La Garderie nous a demandé l'élaboration d'un plan de communication afin de faire connaître le déroulement des travaux et nos

besoins en main d'oeuvre bénévole au plus grand nombre de gens. Le programme est maintenant réalisé par mon confrère Luc, du Bureau de parent.

Retour sur le passage au Yukon du président de la FCFA du Canada, M. Raymond Bisson... Notre conférence de presse fut un succès (lire article sur cette affaire en page 2). La presse anglophone n'a pas manqué de faire état de l'apport constructif des communautés francophones, comme la notre, au présent débat constitutionnel. Le journal anglophone *Yukon News* a même consacré deux pages à notre conférence de presse et au lancement du livre. Bravo!

Enfin, au moment où vous lirez ces lignes, le premier Annuaire des services en français sera sous les presses! Vous

### Éducation

Luc Laferté

#### La Garderie s'agrandit

Le défi communautaire de la saison, la Grande corvée de La Garderie, bat son plein tous les samedis et dimanches sur le site de la construction. Déjà plus de 30 personnes ont aidé afin de compéter diverses tâches allant de la menuiserie à l'électricité en passant par l'iso-

lation. L'addition de 28 X 40 pieds devrait pouvoir accueillir 32 enfants au début de janvier.

Le futur de la présente génération de Franco-yukonnais dépend de l'implication des gens dans l'agrandissement. Ce projet est des plus sérieux pour ses retombées, mais aussi divertissant par l'esprit qui règne lors des travaux.

Le site est au 4 Nisutlin Dr. derrière l'École Émilie-Tremblay, entre le Super A et Christ

the King Junior High School. Nous travaillons en équipe sous la supervision d'un ouvrier expérimenté tous les samedis et dimanches de 9 h 30 à 17 h avec une pause repas de 12 h à 13 h.

16-17 nov. Isolation  
23-24 nov. Placoplâtre  
30 nov-1er déc. Peinture  
7-8 déc. Peinture  
14-15 déc. Finition

### Socio-culturel

Carole Trottier

Classée dans la catégorie des grandes réalisations, la soirée du lancement du livre a connu un beau succès. Une salle comble, une présentation théâtrale de qualité qui en a touché plusieurs, la présence d'invités et spécialement des deux au-

teurs ainsi que du buffet international ont réussi à donner au lancement du livre une portée que cette oeuvre mérite certainement.

Une bonne nouvelle pour ceux et celles qui n'ont pas eu la chance d'assister à la pièce. Elle sera reprise au cours de la Semaine culturelle française.

La programmation de la Semaine culturelle est termi-

née. Encore cette année nous avons tenté d'y inclure des activités pour tous les goûts.

#### Ainé.e.s

Claudette Vandeveldt ira représenter le Yukon à Ottawa en novembre. Le comité qui réunit des ainé.e.s francophones à travers le pays, travaillera à la mise sur pied l'association nationale des ainées et ainés francophones.

### Des services en français naturellement

Jeanne Beaudoin

L'essoufflement qui a précédé le lancement du livre «Un jardin sur le toit», s'estompe à peine que déjà la besogne nous appelle dans d'autres grands champs d'action tout aussi névragiques pour la reconnaissance et le développement de la communauté francophone du Yukon.

Mentionnons par exemple

en voulez un avant-goût? Plus de quatre-vingts pages réunissent les services en français d'une cinquantaine d'entreprises francophones et autant d'entreprises anglophones où sont offerts des services en français! À cela s'ajoute une section fort intéressante du gouvernement fédéral. Mentionnons aussi qu'une section spéciale a été préparée à l'intention des gens vivants à Dawson, Haines Junction, Mayo et Teslin. Des services très variés, plus de 125 adresses et noms à retenir aux quatre coins du Yukon... Voilà notre premier Annuaire des services en français! Il faudra attendre encore un peu avant de pouvoir le consulter... Son lancement est prévu pour le 17 janvier prochain, lors d'un café-rencontre très spécial!

la question des relations communautaires qui a fait l'objet d'ateliers de discussions en première partie de l'Assemblée générale annuelle de l'Association. Madame Cheryl McLean, directrice des programmes au Conseil des Indiens du Yukon, et Monsieur Gordon Yakimov, de la communauté ukrainienne du Yukon et membre de Prosvita, sont venus nous y livrer leurs perceptions quant à notre proposition de politique de relations communautaires et du plan d'action qu'elle propose. Leurs présentations furent très intéressantes et ont permis de bien alimenter les discussions en ateliers. La politique sera donc revue au cours du mois de décembre pour intégrer les réflexions et les recommandations des ateliers. La politique sera donc revue au cours du mois de décembre pour intégrer les réflexions et les recommandations des ateliers de discussion. Après un retour aux participant.e.s et dépôt au bureau de direction de l'AFY, le plan d'action revu et corrigé devrait être mis en oeuvre dès février 1992.

D'autre part, le rapport de la tournée des communautés subit des retouches finales et sera déposé au bureau de direction et au Comité consultatif sur les services en français au cours du mois de novembre. Le rapport sera par ailleurs distribué

aux gens qui ont pris part aux rencontres de la tournée pour s'assurer qu'il prend bien en considération toutes les préoccupations et besoins qu'ils ont exprimés.

Nous préparons actuellement la rencontre du Comité consultatif sur les services en français du gouvernement territorial qui se tiendra le 15 novembre ainsi que la réunion annuelle avec les représentants des ministères fédéraux qui, elle, se tiendra le 21 novembre. Notre prochaine chronique en fera rapport. Le projet «Club francophile», de son côté, a dû être différé et nous espérons toujours qu'il prendra forme avant la fin de l'année.

Finalement, la présidente de l'Association, le directeur général et l'agente de liaison ont récemment rencontré des représentants du Bureau du Conseil exécutif du Yukon pour discuter de leurs positions constitutionnelles respectives en prévision du passage au Yukon de la Commission Castonguay-Dobbie à la fin novembre 1991. Cette commission, comme tant d'autres l'ont fait auparavant, se promène à travers le pays pour entendre les Canadiens et les Canadiennes se prononcer sur la proposition de réforme constitutionnelle du gouvernement fédéral «Bâtir ensemble le Canada». Là-dessus je vous souhaite bien le bonjour et à la prochaine.

# LA SEMAINE CULTURELLE FRANÇAISE

## DU 22 NOVEMBRE AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

- Vendredi 22 novembre** Exposition "Bienvenue à Saint-Boniface, Manitoba" 22 nov. au 15 déc.  
Édifice du Gouvernement territorial (YTG)
- 16h 30 Inauguration de l'exposition.
  - 17h-18h Ouverture officielle de la Semaine culturelle française à l'édifice du Gouvernement territorial. Discours, Chants et danses présentés par les élèves de l'École Émilie-Tremblay et les enfants de La Garderie.
  - 18h Remise du premier certificat de naissance en français à Nathaniel, fils de Marlynn Bourque et Remy Rodden à la salle communautaire.
  - 18h 30 Dégustation de vins et fromages.
  - 20h 30 Boîte à chansons.
- Samedi 23 novembre**
- 17h \*Soirée familiale au Masonic Hall.  
Bazar de livres (vente de livres usagés-levée de fonds pour l'École Émilie-Tremblay).
  - 18h "Les grands-parents nous reçoivent à souper".
  - 20h Danse animée par Pascal, Julie, Steve et Florence.
- Dimanche 24 novembre**
- 14h 30 Festival du film français  
\*Présentation du film : "Rafales" (sous-titres anglais) d'André Melançon au cinéma Twins.  
"Un des plus grands succès du festival du film de Montréal".
- Lundi 25 novembre**
- 20h 30 Joute de hockey.  
Autochtones VS francophones à l'aréna Takhini.
- Mardi 26 novembre**
- 17h Souper-causerie au féminin (à la fortune du pot) à la salle communautaire.  
Invitée spéciale: Suzanne de la Barre, directrice du Women's Centre.
- Mercredi 27 novembre**
- 19 h Festival du film français.  
\*Présentation du film: "La discrète"-un film de Christian Vincent- au cinéma Twins.
- Jeudi 28 novembre**
- 19h \*Pièce de théâtre "Un jardin sur le toit" présentée dans le gymnase de l'école Whitehorse Elementary.
- Vendredi 29 novembre**
- 13h- 17h Fabrication et dégustation de fromage en grains à la salle communautaire (Atelier ouvert à la communauté)
  - 17h Café-rencontre à la salle communautaire.  
\*Au menu: Poutines variées, vente de fromage en grains frais.
- Samedi 30 novembre**
- 10h Festival du film français.  
\*Présentation d'un film pour enfants: "Vincent et moi" de la série Contes pour tous au cinéma Twins.
- Dimanche 1er décembre**
- 13h Messe et chorale en français avec le Père Tanguay à la cathédrale catholique.
  - 14h 30 Festival du film français.  
\*Présentation du film "Nikita" (sous-titres anglais) au cinéma Twins, "La révélation de l'année".
- \*Ces activités impliquent un coût de participation.



ERII'S HOME ENTERTAINMENT CENTRE

Québec

MAC's Sireweed BOOKS AND GIFTS

Canadian

Yukon Film Society

Les produits culturels français (cassettes, vidéocassettes, livres) seront en vente lors de la Semaine culturelle française, surveillez les spéciaux!

PPJ

Pages production jeunesse

Supplément à l'Aurore boréale

Vol. 3 no 1 Octobre 91

Thème du mois: l'halloween

### Projet suspendu

Après discussion avec des responsables au sein du ministère de l'éducation, il a été convenu de suspendre temporairement la publication des pages production-jeunesse (PPJ).

Une fois réglées les questions relatives à l'attribution des fonds les services seront à nouveau offerts.

Cécile Girard,  
directrice de l'Aurore boréale

## LA FRANCOPHONIE PAN-CANADIENNE

Résumés de nouvelles  
tirées des journaux membres de l'APF

(SASKATOON)- «Les Fransaskois pourront éventuellement leurs propres écoles». C'est du moins ce qu'a déclaré la ministre de l'Éducation, Carol Teichrob, au cours du 38e congrès de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan tenu du 8 au 10 novembre à Saskatoon.

«Nous sommes prêts à implanter la gestion scolaire. Nous allons travailler à l'intérieur des paramètres du rapport Gallant, en tenant compte à la fois des réalités fiscales aux quelles nous faisons face et des aspirations de la communauté fransaskoise» a-elle dit à son auditoire. Les Fransaskois, émus par cette déclaration se sont levés pour l'applaudir.

Mme Teichrob n'a pourtant pas voulu se prononcer sur l'échéancier de la mise sur pied de la gestion scolaire en Saskatchewan.

«Ce n'est plus une question de "si" mais une question de "quand" et "comment"» s'est-elle contentée de dire en entrevue.

Le président de l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF) Gérard LeBlanc, s'est réjoui de la déclaration de la ministre de l'Éducation. L'objectif de l'association demeure cependant l'application des recommandations du comité Gallant dès septembre 1992.

(OTTAWA)- La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises exige qu'on assure une juste représentation des femmes dans toutes les instances décisionnelles.

Réagissant pour la première fois aux propositions fédérales sur le renouvellement du Canada, la FNFCF estime que tout changement constitutionnel doit garantir l'équité envers les citoyennes du pays. La Fédération veut par exemple que le Sénat soit composé de 50 % de femmes.

Les femmes francophones canadiennes-françaises veulent également que le fédéral conserve son pouvoir de dépenser. Un transfert du pouvoir de dépenser vers les provinces, disent-elles nuirait aux programmes comme les services de garde, les logements subventionnés, la formation de la main-d'oeuvre et tout autre programme favorable aux femmes mis sur pied selon des standards nationaux.

Les femmes veulent aussi une révision du système judiciaire afin de s'assurer d'un service équitable et uniforme envers les femmes partout au pays.

«À notre avis, il est important de définir, dans une nouvelle constitution, le principe d'égalité entre les femmes et les hommes» explique Claire Lantaigne, la présidente de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

(FREDERICTON)- Aussi surprenant que cela puisse paraître, les Acadiens ne s'opposeraient pas nécessairement à une union politique des provinces maritimes ou de l'Atlantique.

C'est du moins l'opinion exprimée par quelques porte-parole acadiens, dont Roger Ouellette, président de la Société nationale des Acadiens, qui regroupe huit associations acadiennes des provinces de l'Atlantique.

Participant à un symposium sur l'avenir du Canada Atlantique à l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, M. Ouellette a souligné que cela fait longtemps que les Acadiens de la région tissent des liens malgré les frontières provinciales qui, a-t-il rappelé, ont été imposées par les anglophones et ont eu comme conséquence de diviser les régions acadiennes.

La position de la SNA sur une éventuelle union politique des maritimes ou de l'Atlantique n'est pas encore arrêtée, mais son président a déjà annoncé ses couleurs en affirmant que l'on envisagera la question avec ouverture, et non pas sur la défensive.

Cette position diffère grandement de celle de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick qui s'est toujours dite contre l'idée d'une union politique des Maritimes.

Le projet ne date d'ailleurs pas d'hier. On sait qu'en 1864, les trois provinces qui étaient alors des colonies britanniques avaient lancé l'idée, et qu'une conférence prévue sur la question à Charlottetown s'était transformée en discussion sur la confédération canadienne qui voyait le jour trois ans plus tard.

On a recommencé à parler d'union des Maritimes au cours des années 60, mais il n'y a jamais eu de véritable déclaration d'intention.

## Du côté territorial

(WHITEHORSE)-Une enquête d'Agriculture Canada rapporte que Whitehorse est la deuxième ville du pays en ce qui a trait au coût de la nourriture. L'enquête démontre que dans la capitale yukonnaise, le panier de nourriture pour une famille de quatre coûte 166.57 \$ par semaine; environ 36.33 \$ de plus que la moyenne nationale. Dix-huit villes canadiennes (toutes les capitales incluses-sauf Fredericton) ont participé à l'enquête. Il appert que la place la moins dispendieuse est Winnipeg alors que la plus

dispendieuse est Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest.

(WHITEHORSE)-Le mardi 22 novembre a été marqué par la mort accidentelle d'Elijah Smith, dans un accident de voitures sur la route Robert Campbell. M. Smith était âgé de 79 ans. Il était le fils d'Annie Ned et membre du groupe Champagne-Aishihik. Elijah Smith s'est illustré dans son implication pour le règlement des revendications territoriales. En 1973 il a participé à la créa-

tion du document intitulé "Together Today for Our Child Tomorrow" qui est par la suite devenu le document de base des revendications territoriales.

Dans le milieu des années 70, il a sensibilisé des Gens des Premières nations et formé l'organisme aujourd'hui connu sous le nom de "Council for Yukon Indians". M. Smith était membre de l'Ordre du Canada et détenait un diplôme honorifique de l'Université de Colombie-Britannique.

### À votre service

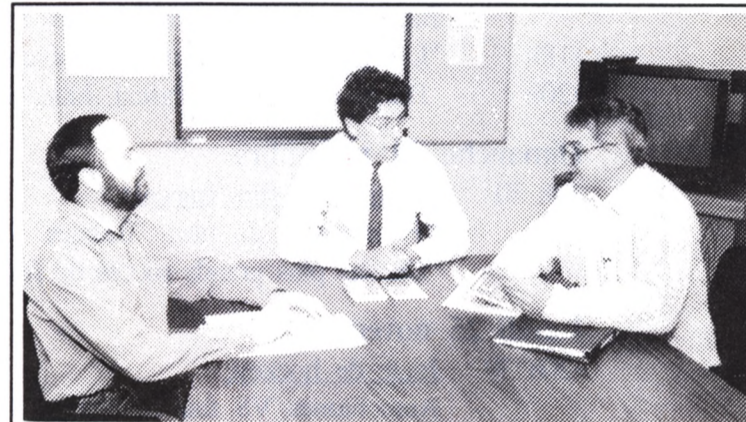
Chronique  
du Bureau  
des services en français

"La situation est plus rose au Yukon". C'est ce qui ressort d'une réunion des responsables provinciaux et territoriaux des affaires francophones tenue à Toronto les 24 et 25 octobre. La majorité des provinces et des territoires étaient représentés à la réunion, à l'exception de Terre-Neuve, de la Colombie Britannique et de l'Alberta où il n'y a pas de bureau des services en français. Si on envie généralement l'ouverture du gouvernement du Yukon en matière d'éducation (école autonome, gestion scolaire, garderie) et de services en français, on regrette de ne retrouver que rarement ailleurs la volonté des gouvernements de reconnaître et de respecter les droits et les besoins de leur minorité francophone.

De bons services en français, ça se bâtit à partir de petits succès, et les succès ça se bâtit ensemble. Donc lorsque vous avez l'occasion d'utiliser des services en français, n'hésitez pas à nous en donner des nouvelles. Par exemple, nous avons reçu plusieurs commentaires et suggestions à la suite de l'élection du conseil scolaire francophone en février dernier. Le Bureau des élections a ainsi constaté que les francophones étaient heureux d'avoir pu exercer leur droit démocratique complètement dans leur langue (formulaire, documents, scrutatrice).

#### La justice en français

Il y a des services qu'on aimerait mieux ne jamais avoir à utiliser. Mais lorsqu'on doit comparaître en justice, c'est moins pénible quand on peut le faire dans sa langue. Au cours de la semaine du 7 octobre, cinq francophones ont comparu en français. L'avocat de la défense et les procureurs de la



De g. à d.: le juge John Faulkner, Me Jean-Paul Chapdelaine, le juge Heino Lilles.

Dans quelques années, ces juges pourront entendre les procédures préliminaires en français. Et qui sait, un jour peut-être pourront-ils présider à un procès dans leur deuxième langue.

Couronne ont plaidé en français. Lucy Black, sténographe bilingue embauchée pour rendre compte des procédures, a déclaré: «Je n'ai que des éloges à offrir en ce qui a trait à la qualité des services offerts par le personnel de la cour, les procureurs et les administrateurs des services judiciaires».

Pour le moment, le Yukon a sur place un interprète, une greffière et de procureurs bilingues, mais il doit faire venir d'ailleurs la sténographe ainsi que le juge. Par contre, deux juges de la cour territoriale suivent présentement des cours de français et au dire de leur instructeur, Maître Jean-Paul Chapdelaine, «ce sont des étudiants exemplaires. Ils auront sans doute besoin de stages de formation intensive à l'avenir, mais ils montrent déjà des progrès notables». Il n'en sont pas moins enthousiastes et rien n'empêche de penser qu'ils pourront éventuellement utiliser le français dans leur travail. Un troisième, le juge Barry Stewart, vient de compléter un stage au Québec pour améliorer ses connaissances en français.

#### Des certificats de naissance

Saviez-vous qu'il est maintenant possible d'enregistrer votre nouveau-né en français? Suite à une initiative de Louise Girard, directrice des services

de santé, les certificats de naissance sont maintenant bilingues. Le ministère de la Santé et des Affaires sociales, conjointement avec l'AFY a décidé de souligner l'événement. C'est donc Nathaniel, le fils de Remy Rodden et Marlynn Bourque, qui recevra le premier certificat de naissance bilingue. La ministre de la Santé et des Affaires sociales, Mme Joyce Hayden, présentera aux heureux parents le certificat bilingue au Café-rencontre du vendredi 22 novembre à 18h 30. Toute la communauté francophone est invitée à se joindre à eux.

À noter que les parents d'enfants nés et déjà enregistrés au Yukon peuvent recevoir eux aussi un certificat de naissance bilingue. Il suffit de contacter Josie Fletcher (667-5207), registraire adjointe, Statistiques de l'état civil (Vital Statistics). Le nouveau certificat coûte 10 \$.

En passant, dans le dernier numéro de l'Aurore boréale on a annoncé que le gouvernement entreprend une étude sur l'affichage et la publicité pour compléter la livraison de ses services en français.

Si vous avez des idées ou des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 667-3775.

# La presse francophone pourrait être décimée

Ottawa-La plupart des publications francophones à l'extérieur du Québec sont appelées à disparaître à la lumière d'une nouvelle politique de Postes Canada. Le Soleil de Colombie, publié à Vancouver, a été le premier touché et son éditeur n'en revient pas: "Je devrais payer 20 000 \$ à 30 000 \$ de plus par année à Postes Canada. C'est impossible pour moi". Ce sera encore pire pour d'autres: 40 000 \$ par exemple, pour le Franco, d'Edmonton.

Selon l'Association de la presse francophone (APF), Postes Canada veut appliquer une interprétation restrictive de son nouveau règlement afin d'exclure pour plusieurs organes de presse francophones la possibilité de bénéficier des

tarifs préférentiels de "post-publications". Le règlement révisé est entré en vigueur le 1er mars dernier, mais c'est seulement à partir de juillet que la Société des postes a décidé de modifier le statut tarifaire des publications en cause.

Celles-ci dépendent presque totalement de la poste pour leur diffusion, et elles se trouveraient ainsi face à des frais postaux inabornables pour elles, d'après le président de l'APF, M. Roger Duplantie.

Postes Canada veut même appliquer ces augmentations rétroactivement, ce qui est explicitement contraire à son propre règlement.

"Pour répondre aux prétentions financières de Postes Canada, les publications de-

vraient augmenter dramatiquement leur tarif d'abonnement et le faire rétroactivement. Ça n'a aucun sens", a commenté M. Duplantie. Pour l'avenir même des communautés francophones, ces journaux doivent avoir la plus grande diffusion possible. Ce n'est pas en augmentant leurs tarifs qu'ils y parviendront. Et de toute façon, nos éditeurs refusent de se moquer de leurs lecteurs en leur transmettant le coût d'augmentation postale injustes".

D'après le nouveau règlement, les seules publications à pouvoir encore profiter des tarifs préférentiels sont d'une part les "journaux", définis comme étant des hebdomadaires en milieu rural ou des quotidiens, et d'autre part les "pé-

riodiques". Les publications francophones concernées revendiquent le statut de périodiques.

Postes Canada insiste cependant pour leur refuser tout droit aux tarifs de poste-publications. L'argument utilisé, elles sont des journaux, mais pas des journaux admissibles, et elle ne sont pas des périodiques puisqu'elles sont des journaux. Postes Canada ne nie pourtant pas qu'elles répondent aux nombreux critères généraux d'accès aux tarifs de poste-publications.

Selon l'APF, elle ne sont en fait pas du tout des journaux aux termes mêmes du règlement. Elles ne sont en effet ni des quotidiens, ni des hebdomadaires ruraux. De plus, le règlement spécifie qu'un journal est un imprimé publié une fois ou plus par semaine." Ce n'est pas leur cas puisqu'elles ne paraissent pas chaque semaine dans l'année. Officieusement, Postes Canada admet qu'un journal publié moins de 48 fois par année peut être reconnu comme périodique. Les publications en question paraissent plutôt 50 fois.

Toujours selon l'APF, le problème est que la distinction faite par le règlement entre "journal" et "périodique" est floue et surtout arbitraire. Son directeur général, M. Wilfred Roussel, explique: "Regardez dans le dictionnaire, un journal est un périodique et un périodique est, entre autres, un journal. Il n'y a que Postes Canada qui fasse une différence entre les deux termes. Et même pour Postes Canada, cette différence ne tient qu'à savoir si la publication paraît 47 ou 48 fois dans l'année".

"La distinction entre journal et périodique qui est contenue dans le règlement est invalide", de conclure M. Roussel. "Et nous ne pouvons en aucun cas accepter qu'une disposition réglementaire invalide soit appliquée au détriment de nos éditeurs. Nous croyons que c'est non seulement immoral, mais aussi illégal".

**Des millions en jeu**

L'APF a tenté de faire valoir

ces considérations auprès de Postes Canada, mais la Société lui a réservé une fin de non-recevoir. Pour la Société, qui cherche à maximiser ses bénéfices, plusieurs millions de dollars sont en jeu. Les publications francophones ne sont effet pas seules à être visées par ses nouvelles exclusions. Pour le ministère des Communications aussi, il y a une question de millions. C'est lui qui subventionne les tarifs de poste-publications, et il a fortement réduit les montants alloués à cette fin à Postes Canada. En contrepartie, il a accepté que le règlement postal soit révisé de façon simultanément à augmenter les tarifs et à réduire le nombre de publications qui pourraient en bénéficier. Sa propre position dans le présent débat est que l'administration du règlement appartient à Postes Canada. Il hésite donc à s'en mêler.

M. Roussel rappelle toutefois que "le nouveau règlement approuvé par le ministère des Communications, s'il est interprété correctement n'exclut aucunement nos publications". Il semble que même la Société des postes ait initialement été de cet avis puisqu'elle n'a d'aucune façon remis en cause le droit de ces publications aux tarifs préférentiels avant juillet alors que le nouveau règlement était en vigueur dès le 1er mars.

"Postes Canada a tout intérêt à interpréter le règlement de la façon la plus étroite possible, poursuit M. Roussel. La Société recevra de toute façon la subvention du ministère des communications. Et moins elle accorde de réduction de tarifs en échange, plus elle augmente sa marge de profit."

"Ni Postes Canada ni le ministère des Communications ne nient le rôle essentiel que jouent nos publications dans les communautés francophones reconnaît M. Roussel, mais ils ne se préoccupent pas non plus de leur sort. Si le gouvernement veut réellement promouvoir le caractère biculturel du Canada, j'espère que quelqu'un va se réveiller avant qu'il soit trop tard".

*Parce qu'en affaires il y a des hauts et des bas, nos modalités de paiement sont souples*

**1 800 361-2126**

En période de croissance comme en période de ralentissement économique, les experts de la Banque fédérale de développement peuvent vous aider. Et avec nos modalités de paiement sur mesure, vous pourriez alléger votre fardeau en cas de manque de liquidités ou de ralentissement saisonnier. Pour vous renseigner sur tous nos services - prêts, formation, consultation et capital de risque - composez sans frais le numéro ci-dessus. Nos services complètent ceux offerts par le secteur privé.

**PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE**



Banque fédérale de développement

Federal Business Development Bank

Canada



**Directement d'Ottawa**

Des circonstances incontrôlables empêchent la parution de la rubrique de Mme Audrey McLaughlin pour ce mois-ci. Cette rubrique sera de retour dès le mois prochain

# Les communicateurs de l'année



L'Aurore boréale ainsi que tous les éditeurs de l'Association de la presse francophone sont engagés dans le développement des communications au sein de leurs communautés. Les éditeurs ont formé une organisation de charité, la Fondation Donatien Frémont qui accorde des bourses aux étudiants francophones en milieu minoritaire, étudiant dans le domaine des communications.

Dans toutes les communautés francophones, des femmes et des hommes réalisent des exploits quotidiennement pour promouvoir les communications en français dans leur milieu et pour soutenir la cause de la culture canadienne.

C'est pour reconnaître ces efforts individuels que les éditeurs de l'APF décernent chaque année ses prix des "Communicateurs de l'année".

## Bulletin de mise en candidature

Identification du candidat ou de la candidate:

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Raisons invoquées: \_\_\_\_\_

Personne proposant: \_\_\_\_\_

Retourner ce coupon avant le 1er décembre à

L'Aurore boréale  
C.P. 5205, Whitehorse,  
(Yukon), Y1A 4Z1

## L'Eau vive est à la recherche d'un(e) Graphiste-maquettiste

### Contexte :

L'eau vive est un journal hebdomadaire francophone de format traditionnel. Son territoire est l'ensemble de la province de la Saskatchewan.

### Fonctions:

- Mise en page assistée par ordinateur
- Entrée des textes, conception et montage des annonces publicitaires
- Conception graphique et montage des cahiers spéciaux.

### Qualifications:

- Connaissances des environnements informatiques IBM (Windows) et Macintosh
- Connaissance des logiciels Microsoft Word et Page Maker
- Connaissance des principes de mise en page publicitaire, de graphisme, de typographie et d'imprimerie
- Capacité de travailler efficacement dans un contexte où les échéanciers sont très serrés
- Créativité, sens de l'organisation, esprit d'équipe
- Bilinguisme.

### Salaire à négocier.

Envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'un portfolio de vos travaux originaux au plus tard le 6 décembre 1991 à:

**L'Eau vive** Coopérative des publications fransaskoises  
2606 Central  
Régina, Saskatchewan  
S4N 2N9

# Que la fête commence!

Les symboles ont depuis toujours une importance première dans l'identification d'une nation, d'un peuple ou d'un groupe social précis. Les fêtes nationales font partie de ces attributs qui créent un sentiment d'appartenance à un lieu ou territoire. Si les Québécois célèbrent la Saint-Jean Baptiste le 24 juin, les Acadiens eux ont le coeur à la fête le 15 août alors que les Français célèbrent le 1er juillet.

L'idée d'avoir une fête franco-yukonnaise n'est pas nouvelle. Il y a deux ans lors des assises annuelles de l'Association franco-yukonnaise, plusieurs personnes avaient exprimé ce désir. Cette proposition s'était donc inscrite dans le plan quinquennal de la communauté.

Mme Carole Trottier, agente de développement dans le secteur socio-culturel, a décidé cette année, de mettre un concours sur pied afin de trouver une date qui satisfasse tout le monde. «Je suis allée expliquer l'idée du concours à l'École Emilie-Tremblay et je prévois une bonne participation» déclare-t-elle. Pour l'instant les critères sont très vastes. La date devrait avoir une signification pour les francophones d'ici, que ce soit au niveau historique, communautaire, ou



Carole Trottier

nous dévoilerons son nom lors de la soirée d'ouverture officielle de la Semaine culturelle» continue Carole. «Ce gagnant ou cette gagnante sera reconnu

pour son effort et sa participation. Toutefois il est important de préciser que ceci ne sera qu'un préambule, la date officielle de la fête ne sera pas encore choisie. Le concours se poursuivra tout au long de la semaine. Nous aimerions recevoir le plus grand nombre de suggestions possibles. Un comité sera mis sur pied pour examiner les propositions et une date finale sera sélectionnée» termine Carole Trottier.

Si votre date anniversaire d'arrivée au Yukon vous semble en être une mémorable donnez-en les raisons et qui sait...!

Vous pouvez déjà participer en envoyant une soumission écrite, (donnant la date et brièvement les raisons) à l'attention de Carole Trottier, C. P. 5205, Whitehorse, (Yukon) Y1A 4Z1

## Dessinateur(trice)-cartographe

31 008 \$ - 38 474 \$, en plus d'une indemnité d'isolement Affaires indiennes et du Nord Canada Whitehorse (Yukon)

### Le défi

Vous aurez à dessiner et à tenir à jour les cartes de plus de 750 claims miniers grâce à l'examen et à la vérification de documents. Selon des échelles déterminées, vous actualiserez l'information concernant des terres en réalisant des levés à partir de données sur le minerai. Vous tiendrez un répertoire des cartes de claims existantes, pour le Ministère et l'industrie minière. Dans la préparation des cartes, tracés et graphiques géologiques ou spéciaux; vous mettrez à profit vos talents en dessin à la plume et en traçage pour produire des calques de superposition et du matériel d'exposition, et ce, en visant la meilleure qualité possible. Enfin, vous produirez des dessins pour rétroprojection et fournirez des conseils en matière de production et de présentation.

### Compétences exigées

Pour poser votre candidature, vous devez avoir terminé avec succès un cours postsecondaire en dessin cartographique ou posséder une combinaison acceptable de formation scolaire et professionnelle et d'expérience. Votre expérience devrait porter notamment sur la production de dessins et de cartes topographiques, géologiques et cadastraux. Bon(ne) communicateur(trice), vous prodiguerez des avis et des conseils en vous appuyant sur votre connaissance du Règlement territorial sur le dragage et des lois sur l'extraction du quartz et de l'or dans le Yukon ainsi que des techniques de reproduction en noir et blanc et en couleur. Une excellente connaissance de l'anglais est essentielle, tout comme une vérification de base de la fiabilité. Le candidat choisi devra en outre se conformer à la politique relative à l'usage du tabac dans le lieu de travail.

Explorez cette occasion d'emploi en envoyant votre curriculum vitae, d'ici le 22 novembre 1991, à **Adeline Webber, Commission de la fonction publique du Canada, bureau 200, 4114, 4<sup>e</sup> avenue, Whitehorse (Yukon) Y1A 4N7. Tel.: (403) 668-4487. Prière de rappeler le numéro de référence S-91-72-0041-1(W9F).**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada



## Le pourquoi du coquelicot

Chaque année pour une durée de deux semaines avant le jour du Souvenir le 11 novembre- la Légion royale canadienne mène sa campagne du Coquelicot-Souvenir.

Le coquelicot a depuis longtemps été associé avec le Souvenir de ceux morts à la guerre. Durant les guerres Napoléoniennes, un correspondant écrivait comment nombreux les coquelicots fleurissaient sur le tombeaux des morts dans la région de Flandre.

En 1915, le lieutenant-colonel John McCra, un canadien, sortit de la ligne de combat à la suite de la bataille d'Ypres avec 13 lignes griffonnées sur un bout de papier. Ces lignes étaient le poème "Au champ d'honneur".

Le poème inspira la Légion des États-Unis en 1920 à adopter le coquelicot comme un symbole du Souvenir.

# C'est la loi

## Anita Hill, le juge Thomas et la Cour Suprême des États-Unis

Marcel La Flamme

Ce mois-ci je fais relâche des problèmes de droit qui pourraient nous affecter à tous les jours pour plutôt donner mon opinion sur l'affaire Anita Hill.

Le mois dernier aux États-Unis, le Sénat américain devait se prononcer et approuver la nomination du juge Thomas à la Cour Suprême. La Cour Suprême américaine est le plus haut tribunal et entend normalement des questions d'enver-

gure nationale tels l'avortement et la discrimination positive, des questions de nature constitutionnelle.

Elle est semblable à la Cour Suprême du Canada. La distinction fondamentale est que les juges du Canada sont tout simplement nommés par le Premier ministre et aux États-Unis les juges de la Cour Suprême sont nommés par le président des États-Unis et doivent être approuvés par un vote majoritaire des sénateurs.

Le mois dernier, un comité

restreint du Sénat a enquêté sur le passé du juge Thomas afin de déterminer s'ils s'agissait d'un candidat souhaitable pour la Cour Suprême. Tout s'est déroulé normalement jusqu'au moment où une ancienne collègue de travail a soulevé qu'elle avait été harcelée sexuellement par le juge Thomas. Il y a environ dix ans Anita Hill a travaillé avec le juge. Ce dernier lui aurait expliqué ses fantaisies sexuelles ainsi que raconté en détails des films pornographiques qu'il avait vus.

Le juge Thomas a carrément nié ces allégations. Madame Hill de son côté a réitéré sous serment ses accusations. Le Sénat a appuyé la nomination du juge Thomas malgré ce fait. Ceci est en résumé la situation.

Le Sénat s'est basé sur la preuve fournie lors de son enquête télévisée. Les sénateurs ont indiqué que les allégations de harcèlement sexuel n'avaient pas été prouvées hors de tout doute raisonnable. C'est là une erreur grave et fondamentale. Le harcèlement sexuel n'est pas un crime au sens du Code criminel. Même aux États-Unis ce n'est pas un crime. Lorsque l'État poursuit un individu pour un crime, l'État doit faire la preuve hors de tout doute que l'individu a commis le crime.

Le harcèlement est une offense soit au code du travail, soit aux lois sur les droits de la personne. Normalement pour prouver qu'il y a eu harcèlement sexuel, le plaignant n'a qu'à prouver sur la balance de probabilités qu'il y a eu harcèlement: une évaluation subjective de la preuve.

Anita Hill, comme toute autre femme dans son cas, s'est avancée. Elle avait tout à perdre et encore une fois comme

toute autre femme qui se plaint de harcèlement elle est devenue l'accusée.

Cette situation est intolérable, car encore une fois cela démontre aux femmes que ça ne sert à rien de se plaindre. Les femmes sortent de cette expérience culpabilisées. On revient toujours à l'affaire Adam et Eve. C'est Eve qui a tenté Adam, c'est la femme qui a fait commettre le harcèlement, les abus de pouvoir, le viol et j'en passe.

Je travaille avec des femmes qui ont maintenu sous silence pendant bien des années de tels secrets. Elles en ont assez et elles finissent par craquer. Ces femmes n'ont rien à gagner à raconter ces horreurs.

Mais les hommes trouvent toujours le moyen de les culpabiliser. Le sort d'Anita Hill est celui de bien des femmes.

La leçon qu'il faut en tirer, c'est que peut-être un jour les relations entre les hommes et les femmes seront d'égal à égal. Il faudra que chacun se respecte avec ses qualités et se défaites. Peut-être s'agit-il d'un monde idéaliste mais c'est la seule façon de fonctionner dans un monde où les hommes et les femmes représentent chacun 50% de la population.

Nos services de gestion-conseil peuvent vous éviter de tourner en rond à la recherche de réponses

1 800 361-2126

Services de consultation et de planification, séminaires et cours de gestion, le personnel des Services de gestion-conseil de la Banque fédérale de développement vous fera faire le tour de la question. Vous saurez ensuite faire marcher vos affaires rondement. Pour vous renseigner sur ces services, ainsi que sur nos prêts et notre capital de risque, composez sans frais le numéro ci-dessus. Nos services complètent ceux offerts par le secteur privé.

PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE



Banque fédérale de développement Federal Business Development Bank

Canada

Marcel La Flamme

Preston Willis Leitch & Lackowicz  
2093 2e avenue  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 1B5

Téléphone: (403) 668-5252  
Télécopieur: (403) 668-5251

AVON

Sylvie Paquin  
Votre représentante  
tél.: 668-7278

Gérante régionale: Mary Bazzaza 668-4443  
Montréal • Paris • New-York • London • Tokyo



10 décembre  
Journée internationale  
des droits de la personne

**Marche à la chandelle**  
dès 19h  
partant du coin de la rue Main  
et 4e avenue

# Vu, lu, en français bien entendu!

## Littérature

**Bonheur fou**  
de François Gravel  
Éditions du Boréal.

Critique de L. Falardeau

François Gravel nous livre ici l'histoire de l'hôpital psychiatrique de Montréal à la fin du siècle dernier tout en conservant la magie de la fiction. C'est déjà la guerre entre les Soeurs grises et le gouvernement provincial qui veut prendre le pouvoir et administrer l'hôpital. Soeur Thérèse-de-Jésus, fondatrice et supérieure de l'hôpital, est un être passionné et courageux.

Bernard Dansereau, quant à lui, cherche le secret du bonheur, le bonheur ici-bas, maintenant accessible à tous. Ses recherches sur le cerveau, alors si mal connu, nous amènent à découvrir le monde de la recherche médicale de la fin du XIXe siècle. Elles entraînent une belle réflexion sur l'éthique médicale.

Une belle histoire pleine de gens de toutes les couleurs. Un retour sur un passé pas si loin de nous. **Bonheur fou** est un livre tissé de poésie et de réalité. En cela, François Gravel a réalisé un tour de force.

## Cinéma

**On peut toujours rêver**  
Réalisateur: Pierre Richard  
90 min.  
Critique de D. Masse

Dans ce film Pierre Richard ne rit jamais ou presque, et bien que nous nous y rions bien sûr, mais ce n'est pas lui le bouffon. Il incarne le riche à la recherche du bonheur, c'est à dire de ce qu'il n'a pas: l'amitié. Il essaiera donc par tous les moyens de s'approprier celle d'un jeune arabe français. Il ira même jusqu'à essayer de l'acheter... Mais l'amitié ne s'achète pas et l'argent ne fait pas le bonheur.

L'histoire n'est pas sophistiquée mais le film est sensible. Pierre Richard est fidèle à lui-même.

## musique

**Gerry**  
Gerry Boulet  
Studio Multisons Inc.  
Critique de J. Leclerc

Encore une fois, Gerry nous livre son amour pour la musique; sa passion au maximum. Roi du Rock'roll québécois, il nous présente dans son dernier album des chansons semblables aux autres. Des chansons d'amour. Tantôt avec les rugissements du lion, tantôt avec plus de douceur mais toujours avec autant de sensation dans la voix. On ne peut quand même pas dire que ses chansons nous dévoilent de grandes philosophies, de grandes pensées. C'est très souvent des histoires entre lui et sa blonde, sa blonde et lui; sans grande poésie mais avec la simplicité d'un chanteur de rock'n' roll. Personnellement le dernier album **Rendez-vous doux** révélait davantage; plus consistant plus sensible plus poétique, alors que **Gerry** nous livre une trop grande simplicité d'esprit et de langue.

**Passages**  
d'Emile Ollivier  
Éditions L'hexagone  
167 pages

Critique de P. Brochu

Ce roman nous raconte l'exil d'un goupe d'individus habitant le village de Port à l'écu. Leurs vies désormais sans espoir, ils s'embarquent sur la "Carminante" et quittent leur pays natal, Haïti. À travers ce bref récit, j'ai rencontré plusieurs personnages qui malheureusement n'ont pas su capter mon intérêt.

Avec une écriture un peu lourde Emile Ollivier nous pointe quand même vers la triste réalité du peuple haïtien, un peuple en mal d'appartenance, à un lieu, un pays qui serait leur. Même si **Passages** ne m'a pas plu au plus haut degré, je suis sûr qu'il saura satisfaire les lecteurs, lectrices à la recherche d'une lecture nouvelle. Ce livre je l'ai choisi par curiosité alors, avis aux curieux et curieuses.

**La lectrice**  
Réalisateur: Michel Deville  
89 min.  
Critique de L. Harvey

Que dire d'un film sur la lecture où le livre est le lien qui vous rattache au monde. La lectrice m'a beaucoup plu. Des histoires tirées d'oeuvres littéraires de tous genres, qui ici interagissent avec des personnages toulés cherchant à combler les vides sociaux. La lectrice (Mioumiou) choisit sa lecture avec grand soin pour satisfaire ses clients: une vieille générale en amour avec Lénine, un jeune pubère en chaise roulante, un P.D.G. trop occupé pour trouver l'amour. Un métier intéressant pour une belle jeune fille qui devient risqué dans l'intimité quand l'imagination part en voyage sur une littérature faite pour plaire à vos besoins. En plus le tout est accompagné de musique de chambre toute belle et de prises de vue comme un livre ouvert qui roule sous vos yeux.

**Nouvelle expérience**  
Cirque du soleil  
Distribution Select  
Critique de R. Saint-Pierre

Vous êtes un peu maussade, triste peut-être? Vous en avez assez de ces matins ressemblants aux nuits. Vos journées semblent interminables? Pourtant, dans votre for intérieur, il y a ce petit quelque chose. Cette flamme d'espoir attendant patiemment qu'on l'alimente, qu'on lui donne un souffle vivifiant.

Nouvelle expérience, c'est ce qu'il vous faut. En l'écoutant, ce sont des rafales de joie et d'énergie qui véhiculeront en vous. Essentiellement instrumental, l'album se veut un heureux mélange de différents types musicaux: classique, moderne, nouvel âge.

Son style unique et différent apporte une bouffée d'air frais parmi nombre d'albums stéréotypés faits avant tout en vue d'un succès commercial.

**Atelier de danse moderne**  
par Sylvain Brochu.

# danse moderne

Sylvain Brochu a étudié la danse, le théâtre et le chant avec certains des meilleurs professeurs au Canada, en France et aux États-Unis.

Il a reçu diverses bourses d'étude et a complété un baccalauréat en danse à l'UQAM. Il a travaillé avec plusieurs troupes de danses ainsi qu'avec des chorégraphes indépendants, en Europe et en Amérique du Nord. Il a enseigné dans plusieurs troupes et écoles professionnelles et a été professeur régulier à la "Teachers's Collective" de Toronto.

**Le samedi 21 décembre 10h à 12h  
et 13h à 15h**

**et le dimanche 22 décembre de 13h à 15h**  
Information Diane ou Carole au 668-2663  
Coût 12\$ par classe ou 30\$ pour la fin de semaine entière.

## Bazar

**Le ménage s'impose dans votre bibliothèque?**

Une levée de fond sera organisée pour l'École Émilie-Tremblay par le biais d'un grand bazar de livres usagés. Celui-ci aura lieu le samedi 23 nov. dans le cadre de la semaine culturelle française. Donc si vous avez quelques livres (français) à donner pour adultes adolescents ou enfants venez nous les porter le plus tôt possible à l'Association franco-yukonnaise ou à l'École Émilie-Tremblay.  
Information : Nicole 668-2663

## Concours

**"Les goûts ça se développe".**

Courez la chance de gagner un livre français de votre choix ou une cassette de musique française ou 4 locations de vidéocassettes françaises en participant à ce concours. Pour ce faire, vous n'avez qu'à remplir un coupon de participation prévu à cette fin dans la section francophone de Erik's Home entertainment, Erik's Video ou Mac's Fireweed.

Les tirages auront lieu le 15 de chaque mois et le nom du gagnant ou de la gagnante sera annoncée dans la colonne "Bonjour" du Yukon News le mercredi suivant.

## Nouveaux Films chez Erik's Entertainment

- ◆Cyrano de Bergerac avec G. Depardieu
- ◆Il danse avec les loups avec Kevin Kostner
- ◆Parfaitement normal Comédie de Yves Simoneau
- ◆Milou en mai de Louis Malle
- ◆La Vocce della Luna de F. Fellini
- ◆Uranus de Claude Berri avec G. Depardieu et F. Noiret
- ◆Jean de Florette de Marcel Pagnol
- ◆Nado poste restante
- ◆Popeye et fils, vol. 5
- ◆Bernard et Bianca en Australie
- ◆Prince Casse-noisette

## Centre d'écoute

Venez visiter le centre d'écoute dans la section de musique française chez Erik's Home Entertainment Centre. Un système de son avec écouteurs ainsi qu'un bon choix de cassettes et disques lasers sont

mis à votre disposition afin de vous donner la chance de connaître les nouveaux artistes. Vous pouvez aussi tout simplement écouter ceux que vous aimez.  
Profitez-en!

## Si le nord...

# Une convalescence...en bruyante compagnie

Jean-Paul Tanguay

Pendant ma seconde nuit à l'hôpital de Whitehorse, une douleur soudaine me réveille. Mon talon droit transmet des répercussions précises et insupportables à ma jambe et à ma hanche. Je ne puis rien pour calmer ce mal, j'appelle l'infirmière. Elle relève légèrement mon pied et me demande de patienter un instant. Elle revient avec un vas de nylon roulé en forme de beigne qu'elle place sous mon talon. Cela distribue le poids et la douleur est bientôt finie.

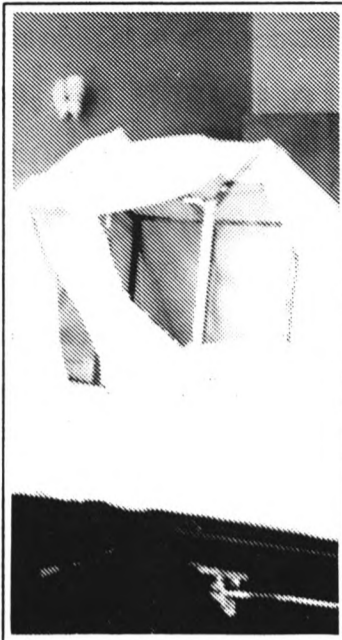
Au matin quelqu'un ouvre la porte en coup de vent et je me réveille. Les infirmières ferment les portières du lit voisin, invitent une dame à s'y reposer. L'une d'elles reste constamment avec la patiente. Les soupirs et les gémissements de l'une sont continuellement amortis par les conseils et les soins de l'autre, la conversation dévoile des propos d'enfantement. Au lever on sort la patiente en vitesse et l'on me donne une autre chambre.

### Nouveau compagnon

Victime d'une collision près de Fox Point, mon nouveau compagnon de chambre est un jeune camionneur bien connu de Teslin. Sa condition demeure sérieuse car il a reçu de nombreuses blessures: fractures à la jambe, la cuisse et au bassin. Il a aussi un bras dans le plâtre et l'autre côté est soutenu par un jeu de poids et de poulies. Près de lui je me compte chanceux. Il trouve quand même la force de sympathiser avec moi.

Dans la matinée on me transporte à la salle de radiographie. Le docteur m'interprète les pellicules et j'apprends l'étendue de mes blessures. Les deux os de la jambe sont brisés: le tibia près de la cheville, le péroné près du genou.

Les brisures en biseau attestent que la jambe a été tournée brusquement, la soudure deviendra plus compliquée. Des dépôts de calcium expliquent aussi le travail de la nature. L'aboutement prendra certes une grande partie du lendemain. Une rachianesthésie, c'est-à-dire une piqûre dans le dos causera une anesthésie de la jambe droite tout en me laissant conscient. Cette opération ne requiert aucune préparation spéciale.



Mon premier plâtre

### Premier plâtre

Je prends mon déjeuner coutumier et reste au lit jusqu'à mon appel. On me donne un

calmant puis on me conduit à la salle d'opération. L'anesthésie produit un effet presque soudain et l'équipe médicale se met à l'oeuvre. Le docteur est un homme corpulent. Il porte une large ceinture à la taille, il ajuste un cadre lumineux (rayon X) pour bien voir ma jambe et attache une bande à ma cheville. En se reculant légèrement, il rallonge les muscles afin de trouver la position antérieure des os, tâche difficile. Il demande aux infirmières de retenir ma jambe dans une position stable et m'invite même à appuyer leurs efforts en m'agrippant fermement à la table. Il s'impatiente car il est presque impossible de trouver le point idéal... Finalement, il atteint l'endroit désiré et enroule des bandelettes enduites de plâtre à la cheville, autour de la fracture majeure et jusqu'au genou.

Il nous demande de tenir bon, c'est un travail de précision; il ajoute du plâtre à la cheville et au genou pour prévenir toute glissade. Le travail dure deux heures. Le bon docteur transpire abondamment mais finit sur une note d'espoir: «Tout semble en place, espérons que les muscles ne démoliront pas nos efforts».

On me met dans une salle d'attente pour permettre une période de séchage. Seul sur un chariot étroit, à peine couvert d'un drap de coton, je vis des instants d'éternité. Ma patience tire à sa limite. J'accueille les infirmières en les questionnant:

«Où étiez-vous? Je suis gelé!»

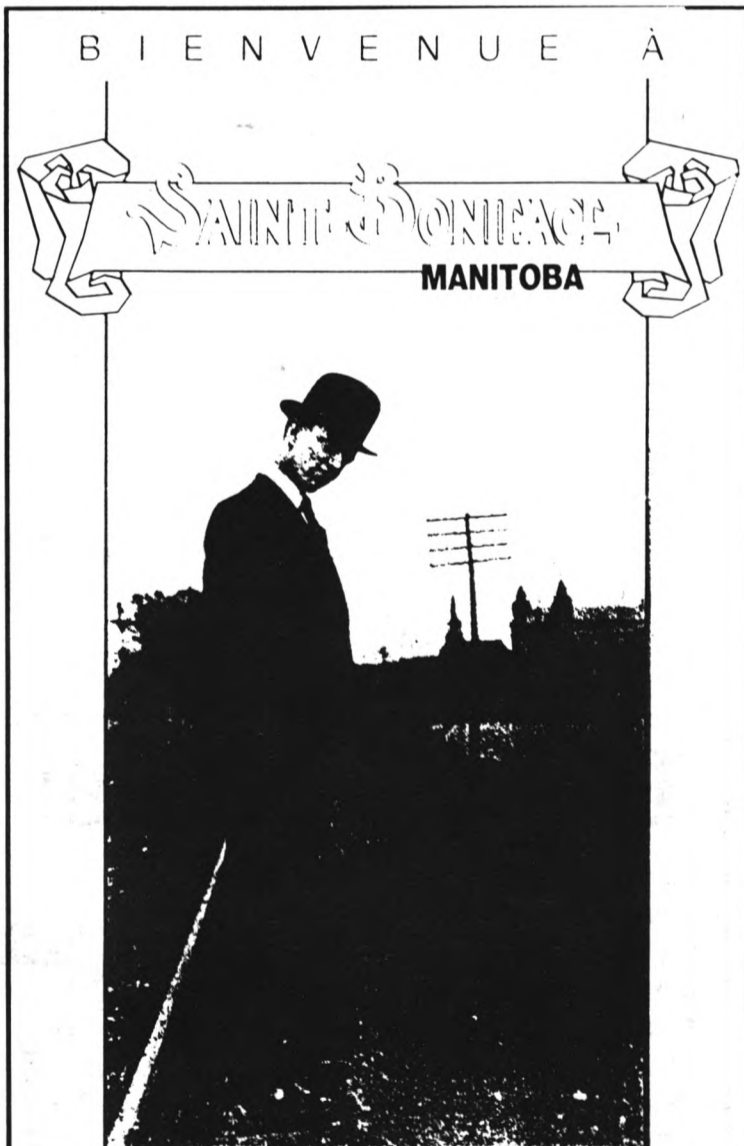
Elles me conduisent rapidement à la chambre; une autre corvée commence...le passage de la table roulante au lit. Je me lève les épaules mais l'arrière-train ne suit pas: avec beaucoup d'efforts et d'aide, je me retrouve enfin sous mes couvertures, au chaud. Après quelques moments de confort, les services se précipitent en avalanche: le cabaret du dîner, les béquilles avec instruction: «Dès que le plâtre sera sec pratiquez ce moyen de locomotion en évitant de toucher le paquet avec votre pied.»

### La chambre

Mon compagnon reçoit une foule de visiteurs; durant l'après-midi et la soirée le flot devient un va-et-vient continu. La salle est embrumée de fumée de cigarettes opaque; les voix et les rires accroissent la confusion, seule la récente mélodie de la chanson Rum et coca-cola parvient à les enterrer. De temps à autres je sors pour une promenade dans le corridor et un brin de conversation avec d'autres patients.

Une bonne soirée alors que le tintamarre ne déroute pas, un visiteur me salue, nul autre que l'aumônier militaire américain. Sa remarque d'introduction trahit sa surprise: «Ah c'est ici qu'on vous a mis, incroyable! Personne ne peut supporter un tel vacarme, ce n'est pas une place pour quelqu'un qui cherche le repos, la paix. Je vais voir la matrone. Si vous n'êtes pas sorti d'ici demain midi je vous amène chez nous à l'hôpital américain.»

Il revient tout souriant: Cette dernière a compris l'ultimatum et un peu plus tard me fait des excuses. On me prépare une autre chambre où je pourrai lire et prier en paix. Merci père O'Boyle!



## Exposition sur l'histoire de la ville de Saint-Boniface.

Présentée par l'Association franco-yukonnaise, McBride Museum et Yukon Arts Council à l'édifice du gouvernement territorial du 22 novembre au 15 décembre. (Sera à Dawson en janvier).

## Jeu-langue

Jean-Paul Tanguay O.M.I.

L'épilobe du Yukon parachute ses aigrettes au gré des conditions atmosphériques...pendant que les humains inventent des stratagèmes littéraires pour diffuser leurs idées. Choisissez la réponse dans la colonne alphabétique.

- |                                       |                 |
|---------------------------------------|-----------------|
| 1. Fausse nouvelle                    | A. conte        |
| 2. Opinion préconçue                  | B. plainte      |
| 3. Mauvais jeu de mots                | C. rumeur       |
| 4. Récit court et plaisant            | D. légende      |
| 5. Parole railleuse                   | E. fait         |
| 6. Chanson au sujet tragique ou pieux | F. préjugé      |
| 7. Bavardage médisant                 | G. bouffonnerie |
| 8. Récit à caractère merveilleux      | H. fable        |
| 9. Ce qui excite le rire              | I. quolibet     |
| 10. Événement réel et vrai            | J. cancan       |
| 11. Nouvelle lancée en public         | K. canard       |
| 12. Récit en vers portant une morale  | L. moquerie     |

Recherche: blague, commérage, contexte, prétexte, raconter.

Résultat: 10 à 12 = excellent; 7 à 9 = bon Moins = ???  
Solutions P. 12

## Les rapides du cheval blanc



La citation du mois:  
Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'AFY, Jeanne Beaudoin fut incapable de nommer la Fédération nationale par son nouveau nom, l'appelant l'ex FFHQ, pour tenter un «FCFAAA j'sais plus quoi» pour conclure en l'appelant «LA CHOSE» sous les yeux «scandalisés» des représentants de... la CHOSE!!



Un autre «lapsus», cette fois, pour la présidente de l'Association franco-yukonnaise, Florine LeBlanc-Hutchinson qui, lors de l'assemblée générale, a présenté M. Bisson de la FCFA du Canada en disant «M. Bison!» Quand on sait que M. Bisson (ou Bison) vit maintenant dans une communauté francophone des prairies, au Manitoba...



Certaines personnes ont le don de se faire oublier... C'est le cas de Lucie Gauthier qui a vu son nom briller par son absence dans l'album communautaire et s'est aussi vu ignorée dans le programme du lancement du livre. Heureusement que le journal *Yukon News* a réparé les oublis puisqu'il a publié une magnifique photo de Lucie, incarnant Emma L'Amour, lors du lancement du livre...



Luc Laferté, homme de parole (hum...) a finalement passé à l'action en réalisant un vieux rêve de jeunesse: il s'est acheté une motoneige. Bravo Luc, surtout quand on sait qu'il été membre durant toute une année du Club des motoneigistes de Whitehorse... sans motoneige!



Bonne chance à Mark Stephens qui tente sa chance dans l'arène de la politique municipale.



Bienvenue à Josée Dubé, nouvellement débarquée à Whitehorse.



Félicitations à nos deux ambassadrices yukonnaises, Katherine et Mayline qui sont allées à Edmonton déposer un projet de loi dans le cadre d'un Parlement-jeunesse.



Félicitations au jeune Addison Lacasse, gagnant du concours de dessin d'un journal local.



Étienne Girard, 5 ans, a répondu à sa mère qui le pressait de faire le ménage de sa chambre: Je n'ai pas le temps de ménager!!



Un gros merci à tous les aîné.e.s et autres personnes qui ont accepté de recevoir la

communauté à souper le 23 novembre. Nul doute que l'événement sera mémorable et délectable!



Nicole Breton, qui a une belle énergie, l'emploie à faire des envois postaux avec un beau sourire.



Certaines machines font dresser les cheveux sur la tête, voire hérissier toute la pilosité des utilisateurs et utilisatrices. On connaît entre autres les scies mécaniques et les tondeuses à gazon, vieilles de plus de 20 ans. Tout récemment une autre machine est venue s'ajouter à la liste: il s'agit d'une photocopieuse...française.



Déjà se pointe à l'horizon le visage gracieux et reposé des vacances de Noël(!!!)

Comme à tous les ans plusieurs Yukonnais et Yukonnaises iront célébrer ailleurs (où il y a moins de neige et plus de soleil). Marie Théorêt s'en va au Québec, Roxanne Thibodeau au Mexique, Alain Grenier au Québec, Paulette Dufour et sa famille s'en vont dans l'Est, Lise Peace, Louise Girard dans le Sud. Bon voyage à tous et toutes.

## Petites annonces

La messe française a lieu à la salle communautaire le dimanche matin à 11h.

N'oubliez pas que le 10 décembre prochain est la journée des droits de la personne.

### Solutions:

1=K; 2=F; 3=I; 4=A; 5=L; 6=B; 7=J; 8=D; 9=G; 10=E; 11=C; 12=H;

## Le niveau de lecture des francophones est très inférieur à celui des anglophones

Ottawa (APF): Les francophones ont un niveau d'aptitude à la lecture de beaucoup inférieur à celui des anglophones, révèle une étude nationale sur l'alphabétisation des adultes au Canada réalisée par Statistique Canada.

Selon cette enquête réalisée pour le compte du Secrétariat national à l'alphabétisation à laquelle ont participé 9 500 adultes âgés entre 16 et 69 ans, 58 pour cent des personnes qui ont subi le test d'aptitude en français se classent au niveau 4 alors que cette proportion passe à 70 pour cent chez ceux qui ont subi le test en anglais. Les Canadiens du niveau 4 sont capables de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courante.

Les différences sont marquées à tous les autres niveaux. Seulement 2 pour cent des personnes qui ont subi le test en anglais se sont classées au niveau 1, qui est le plus bas niveau, comparativement à 4 pour cent chez les personnes qui ont subi le test en français.

L'écart est encore plus important au niveau 2. Une pro-

portion de 7 pour cent des personnes qui ont subi le test en anglais se sont classées au niveau 2, comparativement à 13 pour cent chez les francophones. Les Canadiens du niveau 2, comparativement à 13 pour cent chez les francophones. Les Canadiens du niveau 2 ne sont capables de lire que pour des tâches élémentaires, comme repérer un mot familier dans un texte simple.

Presque tous ceux qui ont déclaré que l'anglais était leur langue maternelle ont suivi leur test en anglais, ce qui est dans l'ordre des choses. En revanche, 12 pour cent des personnes qui ont déclaré que le français était leur première langue ont choisi de subir le test...en anglais!

Selon Statistique Canada, l'écart entre les capacités de lecture des francophones et des anglophones est attribuable en grande partie aux différences historiques en ce qui a trait au niveau de scolarité des deux groupes linguistiques.

Ne manquez pas le "Spécial de Noël" de l'émission Rencontre. Deux heures de musique du temps des fêtes en français le dimanche 22 décembre. L'émission sera exceptionnellement diffusée dès 18h 05.

## Hé les amis!

Le père Noël prépare sa liste finale de cadeaux. Il attend vos lettres et vous répondra personnellement! Écrivez sans tarder et surtout... Soyez bien sages!

Le père Noël a/s L'Aurore boréale C.P. 5205, Whitehorse Yukon Y1A 4Z1

P. S. N'oubliez pas de joindre votre adresse



## Un jardin sur le toit

Le roman historique qui vous raconte la petite histoire des francophones du Yukon

À lire absolument!

En vente chez Mac's Fireweed, 19.95 \$

Copie gratuite aux participants de l'album communautaire, disponible à l'AFY 302 Strickland

## L'Aurore boréale

Je m'abonne

Nom: .....

Adresse .....

Envoyez votre chèque au montant de 20 \$ à:

L'Aurore boréale,  
C.P. 5205, Whitehorse,  
Yukon, Y1A 4Z1